



## AVIS PUBLIC

**Aux personnes intéressées par le premier projet de règlement numéro 141-4 modifiant le règlement numéro 141 relatif aux usages conditionnels**

### AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

1. Lors d'une séance tenue le 11 septembre 2023, le conseil a adopté le premier projet de règlement numéro 141-4 modifiant le règlement numéro 141 relatif aux usages conditionnels :

Ce premier projet de règlement a pour objet de modifier le règlement relatif aux usages conditionnels qui a pour principal objectif de permettre, sous certaines conditions et selon la procédure prescrite, que certains usages soient implantés ou exercés dans une zone, bien qu'ils ne soient pas autorisés spécifiquement par la grille des spécifications du règlement de zonage en vigueur de la municipalité de Ferme-Neuve.

À cet effet, il peut être autorisé dans toutes les zones comme usage conditionnel, les usages suivants :

- Projet intégré d'habitation;

Tous ces usages conditionnels sont assujettis à des conditions et des critères d'évaluation.

2. Un appel de commentaires aura lieu le 10 octobre 2023 à 19 :30. Au cours de cette consultation, les personnes et organisme qui désirent s'exprimer doivent se présenter au 125, 12<sup>e</sup> Rue à Ferme-Neuve.
3. Ce premier projet de règlement peut être consulté en faisant parvenir un courriel à [urbanisme@munfn.ca](mailto:urbanisme@munfn.ca) et est disponible sur le site internet de la municipalité.

Donné à Ferme-Neuve, ce 11<sup>e</sup> jour de septembre deux mille vingt-trois (2023).

Bernadette Ouellette,  
Directrice générale et  
Greffière-trésorière

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Bernadette Ouellette, directrice générale et Greffière-trésorière, résidant à Lac-Saguay certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 9h00 et 16h00, le 11<sup>e</sup> jour de septembre 2023 à chacun des endroits suivants, savoir : entrée du bureau municipal, et à l'entrée du centre sportif Ben-Leduc et dans le Journal L'info du Lièvre, édition du 20 septembre 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 11<sup>e</sup> jour de septembre 2023.

Bernadette Ouellette,  
Directrice générale et  
Greffière-trésorière